



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 19 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La Luxembourg Tech School (LTS) constitue une initiative parascolaire d'envergure nationale, ouverte aux jeunes âgés de 12 à 19 ans, fonctionnant sous forme d'association sans but lucratif. Ce programme se distingue par une approche pédagogique innovante, fondée sur la réalisation de projets concrets dans des domaines technologiques stratégiques pour l'économie luxembourgeoise, notamment la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la fintech, les technologies émergentes, les ressources spatiales ainsi que le développement de jeux vidéo.

Les jeunes participants travaillent en équipe sur des projets et à l'issue de ces travaux, ils présentent leurs réalisations directement à des représentants du monde économique et industriel luxembourgeois.

Le programme bénéficie entre autres d'un soutien du SCRIPT, du CGIE et du FNR, trois organismes financés par des fonds publics, ce qui témoigne d'une reconnaissance officielle de sa valeur éducative et de son apport à l'écosystème d'innovation national.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre:

- Sous quelle forme le soutien apporté respectivement par le SCRIPT, le CGIE et le FNR au programme Luxembourg Tech School se concrétise-t-il — qu'il s'agisse d'un appui financier, logistique, pédagogique ou autre — et dans quelle proportion chacun de ces organismes contribue-t-il au fonctionnement du programme ?
- Le ministère envisage-t-il de soutenir l'accessibilité de ce programme, que ce soit en termes géographique, linguistique ou socio-économique, afin de garantir une égalité des chances pour l'ensemble des jeunes résidant au Luxembourg ?

- Des discussions sont-elles en cours avec les parties prenantes concernées en vue d'une extension structurelle du programme, voire d'une intégration partielle dans le cadre scolaire officiel ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Ben Polidori
Député



Francine Closener
Deputée